

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

Le, 15 Mai 1966

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 68 • D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

BREAK 21 • BREAK 19a
HYDRAULIQUE

Conjoncteur • disjoncteur

Depuis Mai 1966, le conjoncteur - disjoncteur est modifié sur les véhicules ci-dessus.

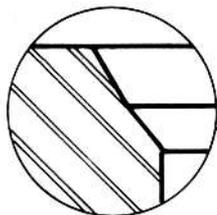
L'étanchéité entre conjoncteur - disjoncteur et accumulateur principal est réalisée par un joint torique, au lieu d'un joint à section rectangulaire.

REPARATION :

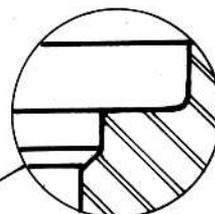
Il est possible de monter un nouveau conjoncteur à la place d'un ancien à condition d'utiliser un joint torique pour l'étanchéité.

NOTE IMPORTANTE :

Lors du montage d'un accumulateur principal sur un nouveau conjoncteur, le **JOINT TORIQUE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE PLACE DANS LE CONJONCTEUR ET NON SUR L'ACCU PRINCIPAL.**



Etanchéité par joint à section rectangulaire



Etanchéité par joint torique

